

Faire face au risque de burn-out des collaborateurs

Modalités pédagogiques

Durée : 14 heures, 2 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 10 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Ce stage vous apprendra à prendre en compte la complexité des facteurs de burn-out, à repérer les manifestations de l'épuisement professionnel, à accompagner le salarié en souffrance au travail et à définir les plans de prévention et d'action.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Appréhender l'ensemble des facteurs déclencheurs du burn-out.
- Détecter les symptômes et en comprendre les causes.
- Observer les changements de comportement, évaluer le risque.
- Accompagner les salariés concernés.
- Définir les plans de prévention et d'actions en situation.

Public visé et Prérequis

Public visé :

Pour les gérants, responsables, chefs d'agences et managers.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Prendre en compte la complexité des facteurs de burn-out

- Les manifestations du syndrome d'épuisement professionnel :
 - Le lien entre burn-out et les autres facteurs de risques professionnels.
 - Les contextes professionnels qui induisent des risques de burn-out.
- Les populations sensibles : histoire professionnelle, catégorie d'âge, catégories socio professionnelles...

Après-midi

Repérer les manifestations de l'épuisement professionnel

- Identifier les premiers signes pour agir préventivement.
- Évaluer les facteurs de stress au travail d'un collaborateur.
- Détecter les étapes et les manifestations d'un risque de burn out.
- Mesurer les impacts sur la santé physique et psychologique du salarié.

Jour 2

Matin

Accompagner le salarié en souffrance au travail

- Mesurer le niveau de burn-out des salariés concernés.
- Mettre en place un accompagnement en posant le cadre : confidentialité, devoir d'alerte, besoin de soutien.
- Créer des groupes d'échange et de pilotage sur le sujet.
- Faire appel aux professionnels extérieurs (psychologues).
- Alerter les acteurs institutionnels : DRH, médecins du travail, services sociaux.

Après-midi

Définir les plans de prévention et d'action

- Connaître les conséquences du burn-out en termes de coûts et d'obligation de résultats de l'employeur vis-à-vis des RPS.
- Identifier tous les indicateurs et mesurer leur gravité.
- Mener un entretien d'accompagnement.
- Informer pour faciliter la prévention.
- Sensibiliser les managers à leur rôle spécifique face à la souffrance au travail.
- Faire face aux situations à risque.
- Construire un plan de prévention associant tous les acteurs

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en management et relation client depuis plus de 14 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.